

Réunion de bureau APLAES du 28 septembre 2019, 10-13 h.

Présents : L. Boulègue, N. Cros, Chr. Cusset, Ch. Delattre, R. Faure, G. Flamerie de Lachapelle, V. Gitton-Ripoll, J. Goeken, St. Kefallonitis, F. Ploton-Nicollet, A. Sinha.

Invités : R. Alessi, P.-A. Caltot.

Excusés : E. Caire, V. Cirefice, Ch. Guérin

I. Actualité de l'enseignement secondaire

- La carte des spécialités LLCA reste un point de vigilance. Mais l'inquiétude vient surtout des effectifs, très réduits, même dans les établissements où l'étude des langues anciennes est particulièrement encouragé. À titre d'exemple, dans l'académie de Tours, il y a seulement 3 inscrits LLCA. Le bureau souhaiterait pouvoir bénéficier d'informations plus précises et lancera un appel en décembre pour obtenir une remontée des informations lors du comité de janvier. La spécialité humanités-lettres-philosophie fonctionne bien, mais histoire-science-po moins qu'on ne le pensait.

- Agrégation : le nombre de postes ouverts est stable (71 postes en 2019, comme en 2018), sans baisse malgré le fait que tous les postes n'aient pas été pourvus en 2018. En 2019 également, seulement 54 postes ont été pourvus. La grammaire ne semble pas menacée : 11 postes au concours en 2019, et tous ont été pourvus.

- Au CAPES, il y a de moins en moins d'universitaires dans les jurys. Une réforme semble en cours. Les informations qui filtrent de manière officieuse semblent annoncer des épreuves encore plus professionnalisantes. Une expérience est en cours à Aix-Marseille.

II. Entreprises en cours

- Prix de thèse proposé par l'APLAES

Christophe Cusset, qui avait accepté d'élaborer un projet, présente sa proposition, qui avait déjà circulé par mail au cours de l'été. Les points suivants donnent lieu à débat :

- montant : étant donné qu'il ne s'agira pas d'une aide à la publication, il est décidé de limiter la dotation à 1000 euros, financés par l'association. En cas d'affluence de bons dossiers, on pourra décerner aussi des accessit, dont la dotation pourra consister en livres. À cela s'ajoutera, pour les prix comme pour els accessit, l'adhésion offerte pour 3 ans à l'APLAES.

- jury : il y aura un premier examen des dossiers par des membres du bureau selon des modalités à définir (spécialisation des rapporteurs ou non ? exclusion des membres du CNU ayant déjà examiné le dossier ou non ?), parité entre hellénistes et latinistes. Ces détails sont renvoyés à la réunion du bureau de janvier. Puis, sur le modèle mis en place par la SoPHAU, un expert étranger examinera les trois dossiers finalistes.

- une réunion de bureau devra avoir lieu en mars pour isoler les trois dossiers finalistes.

- le prix sera remis lors du congrès de Nice, par l'expert international retenu. Pour 2020, il est décidé de faire appel à 1. Glenn Most (dont il faudra vérifier la disponibilité en vue du Congrès) 2. Jesus de la Villa, président de la société espagnole d'études classiques (qui sera déjà présent lors du Congrès pour y faire une communication) 3. Sophia Papaioannou (déjà présente aussi lors du Congrès).

- cette année le déplacement de l'expert sera financé par l'université de Nice.

- Table ronde APLAES-SoPHAU

À l'occasion du festival européen latin-grec « Apulée » à Lyon. Table ronde à quatre, el vendredi 27 mars après-midi, à Lyon III. Deux orateurs seront dépêchés par la SoPHAU : C. Wolff et H. Ménard. Il revient à l'APLAES de désigner deux orateurs latinistes. On fera appel dans l'ordre à 1. Géraldine Puccini 2. Véronique Merlier 3. Nicolas Lévi 4. Claire Vieilleville.

III. Fonctionnement interne

- **Bureau.** Il faut choisir deux représentants des enseignants non titulaires du supérieur que le congrès de Bordeaux avait décidé d'intégrer au bureau : 1. PRAG et 1 contractuel (ATER). Il est décidé de faire appel, dans l'ordre, à 1. Véronique Merlier, 2. Aude Maurel pour les PRAG ; 1. P. Belenfant, 2. J.-F. Vivicorsi, 3. H. Benchikh-Lehocine.

- **Annales de l'Aplaes** (P.-A. Caltot). À partir de septembre 2019, elles seront toilettées et mises en ligne sur le site de l'APLAES par P.-A. Caltot. Les actes du congrès de Brest 2016 ont été expédiés par M.-Th. Cam, parfaitement mis aux normes ; ils pourront être publiés avant la fin de l'année 2019. Ensuite seront publiés les actes du congrès d'Aix 2013, dont Emmanuèle Caire pilote la mise en page par les services de l'Université d'Aix. Ensuite viendront les actes des congrès de Besançon 2015 (une communication manquante), Grenoble 2017, Paris 2018 et Bordeaux 2019.

- **Site web** (Robert Alessi). Le site web actuel est très compliqué à utiliser. Une révision est en cours. Les rubriques faciles à maintenir sont les actualités, la présentation de l'Association, les annonces de colloques et de parutions, les *Annales de l'APLAES*. L'annuaire est beaucoup plus lourd, ainsi que les archives, qui plombent le fonctionnement : ces deux rubriques ne seront plus mises à jour et ne seront pas hébergées sur le nouveau site ; on les maintiendra sur l'ancien site, qui sera accessible depuis un lien. Un nouveau pilote de moteur est disponible depuis le 23 septembre ; Robert Alessi peut désormais l'utiliser et propose de travailler à la mise en place du nouveau site. L'ensemble sera livré d'ici au mois de janvier. Pour simplifier l'enregistrement des colloques et des parutions, il est décidé de proposer une nouvelle formule permettant la saisie en plein texte.

- **Bulletin.** Il ressuscitera sous une forme allégée et sera diffusé sous format PDF uniquement, dans la deuxième quinzaine d'octobre, en même temps que l'appel à cotisations. Contenu : Mot du président, annuaire des membres, rapport moral 2019, rapport financier 2019, motions votées par l'AG 2019.

IV. Antiquité avenir

Le président fait le point sur les candidatures présentées par l'APLAES au directoire d'AA, qui doit être élu lors de l'AG du 16 nov. Le président croit souhaitable de rendre à la SopHAU le troisième poste dont bénéficiait l'APLAES au directoire depuis nov. 2018, dans la mesure où une alternance annuelle entre les deux sociétés avait été décidée. Nathalie Cros a offert de se retirer du directoire, après plusieurs années de service, pour lesquelles le président lui exprime la reconnaissance du bureau. Il propose, dans ces conditions, que l'APLAES présente la candidature des deux membres sortants du directoire E. Ndiaye (qui a d'ores et déjà accepté) au secrétariat, avec Dominique d'Almeida pour suppléante ; Claude Brunet (dont il faudra recueillir l'assentiment) à la trésorerie, avec Stavroula Kefallonitis pour suppléante. L'APLAES sollicitera aussi la reconduction des 4 experts issus de ses rangs : Anne Sinha pour Facebook, Stavroula Kefallonitis pour twitter, Dominique d'Almeida pour la presse et la communication, Marie-Rose Guelfucci pour le Festival des langues classiques de Versailles. Nathalie Cros propose de présenter sa candidature au poste de responsable du Festival de l'Histoire de Blois.

V. Congrès de Nice (Richard Faure, Michèle Birault)

Richard Faure fait le point sur les préparatifs du Congrès 2020 :

- les frais de mission seront peut-être remboursés pour les participants, ce qui serait une première. L'annonce en sera faite seulement au comité de janvier si les fonds sont suffisants.
- dates : 5-7 juin 2020.

- programme scientifique : « le temps », du côté épistémologie : S. Papaioannou, A. Michaleswski, Mauro Augusto, Pierre Sarr. Il manque deux personnes. Thème de la journée associative : table ronde « Pratiques pédagogiques de l'enseignement supérieur en Europe et au-delà ».
- sortie à la villa Kérylos, cadran solaire.
- 80 participants attendus, pas plus.

Un appel aux bonnes volontés est lancé en vue du Congrès 2021. Il serait bon que l'on puisse proposer une destination lors du comité de janvier.

VI. Questions diverses

- Anne Sinha est élue secrétaire adjointe.
- un nouveau projet a été soumis par Fabrice Poli au président de l'APLAES (le précédent étant l'appel à contribution par les universitaires au projet Eduscol pour les nouveaux programmes, textes traductions commentaires, qui a eu du succès). Il s'agit cette fois-ci du projet **Odysseum**, un nouveau site plus largement ouvert aux élèves, étudiants, professeurs, grand public. Les universitaires sont invités à envoyer bénévolement des articles inédits (conférences, par exemple) ou déjà publiés (à condition que ceux-ci soient libres de droits). Les textes ainsi recueillis alimenteront les pages scientifiques du site.